

5c.

Journal du Lot

5c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT
Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements	Ces prix doivent être doublés pour l'édition quotidienne		Rédaction & Administration CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS A. COGELANT, Directeur L. BONNET, Rédact. en chef	Publicité ANNONCES (la ligne ou son espace)..... 50 cent. RÉCLAMES (— " —)..... 75 cent.
	3 mois	6 mois		
LOT et Départ. limitroph.	3 fr.	5 fr.	9 fr.	Les annonces sont reçues au bureau du Journal.
Autres départements....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.	
Les abonnements se paient d'avance				

Par ordre du ministère et sous menace de saisie, d'abord, de suppression ensuite, nous devons, désormais, vendre le « Journal du Lot » dix centimes, ou accepter de paraître sur le format du présent numéro. (« Il faut économiser le papier », — c'est pourquoi, 5 fois par semaine, les grands quotidiens ont 4 pages III). — Nous nous inclinons devant la force, tout en protestant contre le décret illégal du 10 août 1917. — Nous nous inclinons devant la force, tout en protestant contre le décret illégal du 10 août 1917. — Nous condenserons la matière de façon à donner le plus de texte possible dans ce format exigü ! — Nos lecteurs, nous en avons la conviction, nous sauront gré d'avoir maintenu le prix de 5 cent. (Nous insérerons cet avis dans tous les numéros, pour expliquer ce format aux lecteurs nouveaux.)

Format illégalement imposé : N^o 245

LA SITUATION

Nous aurons le plaisir de publier demain un intéressant article de notre distingué collaborateur parisien D.-A. F.

L'embouteillage économique de l'Allemagne. — La comédie boche : le geste de Scheidemann. — La faim en Autriche. — La déception de l'Ukraine. — La Turquie mégalomane.

Comme les Anglais, dont les marins ont décidé le boycottage impitoyable des Allemands pendant six ans après la guerre (délai qui s'augmentera encore à chaque nouveau crime des pirates), les Américains songent à l'avenir.

Au banquet de la Chambre de commerce américaine qui a eu lieu jeudi à Paris, M. Walter Berry a dit :

Pour hâter la paix, il est urgent que l'embouteillage économique de l'Allemagne devienne l'impératif catégorique de la politique des alliés... Ce ne sont pas seulement les matières premières, les denrées indispensables à l'Allemagne que détiennent les alliés ; nous possédons le marché mondial.

Dans tout l'ouest-Rhin, il faut qu'ils aient la certitude que ce marché leur sera fermé. C'est l'arme effective pour couler le junkérisme sans traces.

Voilà, à l'heure actuelle, la meilleure des politiques.

La guerre, voulue par Guillaume, aura divisé le monde en deux camps. D'un côté, les défenseurs de la Liberté représentant environ 1.400 millions d'êtres humains, de l'autre, les partisans d'un militarisme odieux dont le total n'atteint pas 200 millions de Barbares.

Aucun doute ne peut subsister : l'Allemagne ne pourra vivre que par la volonté du monde. « C'est dans nos mains, écrit M. Baie, dans *l'Arme économique*, que se trouvent en définitive l'avenir des empires centraux, leurs possibilités de résurrection. »

Le Conseil général de la Seine émit à ce sujet, l'année dernière, un vœu qu'il faut rappeler :

Le conseil général de la conférence parlementaire internationale du commerce, réuni à Paris, en session extraordinaire,

Signale aux gouvernements alliés l'urgence qu'il y aurait en vue de hâter la fin heureuse de la guerre, à tirer parti des armes que mettent à la disposition des alliés d'une part l'importance des débouchés constitués par leurs marchés, d'autre part leur

prépondérance dans la production des matières premières.

Au moment où l'heure de l'expiation apparaît comme certaine, on doit féliciter l'Amérique « d'achever, comme le dit le *Temps*, la concentration des pensées. » Walter Berry a trouvé, dit notre confrère, « la formule qui restera comme un mot d'ordre : pour que la paix du monde soit assurée, les alliés doivent, de toute urgence, procéder à l'embouteillage économique de l'Allemagne. »

Les journaux font quelque bruit de la rentrée en scène de Scheidemann. Ce socialiste... impérialiste aurait déclaré qu'il ne voterait pas le budget parce que le pays a assez de la guerre !...

Depuis, Scheidemann serait revenu sur cette résolution. De toutes manières, ne nous laissons pas aller à un espoir trompeur. Il s'agit, à coup sûr, d'une nouvelle manœuvre des socialistes majoritaires allemands. C'est, apparemment, d'accord avec M. Kuhlmann que la sensationnelle déclaration a été lancée, dans le but de modérer la mainmise du parti militaire sur la politique générale. Personne ne peut espérer un réveil de la conscience teutonne. L'hypothèse est inadmissible. Mais on peut penser que les dirigeants de Berlin, conscients du danger couru par l'empire, s'efforcent de limiter l'ambition dangereuse du grand Quartier Général.

A ce titre seulement, le geste de Scheidemann est intéressant. Il certifie que le doute pénètre chez nos ennemis. Il fait écho à cette déclaration de Kuhlmann, — qu'une rétractation n'a pu supprimer — : *Une solution par les armes semble impossible.*

Et ce rapprochement donne sa véritable signification au geste en question. Scheidemann reste l'homme du piège de Stockholm. S'il rentre en scène aujourd'hui c'est que le concours du parti socialiste devient nécessaire à Guillaume. Les *Débats* le notent exactement dans les lignes suivantes :

« Scheidemann est allé voir l'ami Troelstra la semaine dernière, quand celui-ci espérait pouvoir se rendre au Congrès du *Labour Party* ; il refuse le budget aujourd'hui pour se refaire une virginité socialiste ; il travaille à se rendre présentable, socialement parlant. Sans être un grand prophète, on peut prévoir que tout cela prépare une nouvelle tentative de conversation, une nouvelle manœuvre de Stockholm. »

La situation alimentaire de l'Autriche reste critique. On lit dans le *Lavoratore*, de Trieste :

« Pendant que nos hommes souffrent sur le front, des millions de femmes et d'enfants périssent de misère. Cet état de choses est intolérable. »

« Le conseil des ouvriers de Trieste engage, en conséquence, le gouvernement à réfléchir à la gravité de la situation. Il n'y a plus de pain. Nos forces s'épuisent. Cette guerre sans fin réduit au désespoir les classes ouvrières. Nous voulons la paix. Nous voulons un gouvernement parlementaire, la liberté de la presse et la liberté de réunion. »

Cette situation critique ne saurait surprendre les Alliés, puisque les Centraux comptaient sur les céréales de l'Ukraine pour ravitailler l'Allemagne et l'Autriche et, de ce côté, la déception est totale. C'est un Boche qui l'affirme.

Un négociant de Brême, M. Melchior, avait été nommé président de la commission envoyée en Ukraine pour étudier la question des céréales. Il est revenu en Allemagne. Il a déclaré qu'il ne fallait pas compter sur la possibilité d'importer en Germanie des produits de l'Ukraine... *avant deux ans !*

D'ici là, l'Amérique aura permis à l'Entente de régler le compte de Guillaume !

Les Ottomans en ont de bonnes ! Ils rêvent de marcher à la conquête d'une partie du monde. C'est une ambition qui nous est révélée avec des détails précis par le journal *l'Atti* de Constantinople.

Voici, modestement exposés, quels sont les buts de guerre des Turcs :

1. L'Irak, la Palestine et Guezireh feront retour à la Turquie ;

2. Le régime turc sera restauré en Egypte.

3. La Perse sera proclamée indépendante et les Anglais en seront chassés.

4. La mer Noire deviendra une sorte de lac Turc et les Etats riverains seront placés sous la tutelle de la Turquie. Un prince ottoman ira régner en Crimée ; un prince allemand sera placé sur le trône de Géorgie et un grand-duc russe deviendra souverain de l'Arménie. Les ports de Constanza et de Dédeagatch se transformeront en ports libres.

5. La Bulgarie recevra la Dobroudja septentrionale en échange du bassin de Tchernava et de l'abandon des ports libres.

6. L'Italie septentrionale sera occupée par les armées autrichiennes jusqu'à ce que Tripoli, la Cyrénaïque et les îles du Dodécannèse aient été restituées à la Turquie.

7. La Crète retournera comme de juste à son ancienne propriétaire.

Pendant qu'ils y étaient, les seconds

de Berlin ont eu tort de s'arrêter en chemin. Que n'exigent-ils l'occupation totale de l'Italie... et du sud de la France, au lieu de s'en tenir aux plaines lombardes et vénitiennes.

Parole d'honneur, ils sont tous candidats à Charenton, dans le clan directeur ennemi !...

A. C.

La presse allemande surprise des effectifs américains

Les dépêches résumant la lettre du secrétaire d'Etat Baker au président Wilson sur les chiffres des soldats arrivés d'Amérique en Europe ont été publiées par toute la presse suisse et ont produit une profonde impression. Tous les journaux suisses ayant reproduit ce document, l'on ne pouvait songer à le cacher à l'opinion allemande. La publication en a donc été autorisée en Allemagne. La presse allemande, cruellement surprise par l'importance du concours américain, qui lui avait été caché jusqu'à ce jour, veut encore se refuser à y croire et à tenir pour vrais les chiffres donnés par le gouvernement des Etats-Unis.

Lusitania ! Lusitania !

A propos de l'affaire de Villers-Bretonneux, on doit noter que les Américains se portèrent à l'attaque en criant : « Lusitania ! Lusitania ! » Parmi ceux d'entre eux qui se distinguèrent particulièrement, on signale un caporal mis à l'ordre pour avoir tué sept Allemands, savoir, trois à la baïonnette et quatre à coups de grenade, malgré que lui-même fût atteint de trois blessures.

Le deuxième million de combattants

Le général Payton Marsh, chef de l'état-major, a déclaré au cours de l'interview qu'il accorde hebdomadairement aux journalistes, qu'on accélère la mise sur pied du deuxième million de soldats américains, et que les bureaux locaux ont l'ordre de mener très vivement les examens médicaux.

Le président Wilson a conféré d'autre part, une heure et demie avec MM. Lansing, Bagler, Danyels et l'amiral Benson, chef des opérations de la marine.

Qui a-t-on arrêté ?

Le correspondant berlinois de la *Zeit* apprend qu'une personnalité parlementaire très connue, vient d'être arrêtée à Berlin, sous l'inculpation de haute trahison, pour avoir essayé d'organiser la grève générale.

Cette arrestation provoque dans les milieux politiques une émotion considérable.

Assassinat du comte Mirbach

Deux inconnus ont pénétré dans l'ambassade d'Allemagne à Moscou, munis de documents de la commission extraordinaire. Ils ont lancé une bombe dans le cabinet du comte Mirbach : celui-ci a été grièvement blessé et est mort.

Les auteurs de l'attentat se sont enfuis. Ils n'ont pu être arrêtés.

En apprenant cette nouvelle, Kerensky a déclaré que la mort du comte Mirbach sera un événement heureux pour

la Russie et marquera sans doute le commencement de la renaissance de son pays.

Combats entre allemands et Tchéco-Slovaques

D'après des rapports parvenus samedi de la Norvège septentrionale, des combats sérieux se sont déroulés près de Kandalen, entre les troupes tchéco-slovaques et des troupes composées de 3.000 Finlandais et Allemands ; ceux-ci complètement battus, ont du se replier ; on n'a pas d'autres détails sur cette affaire.

Sur le front italien

(Officiel). — Entre le Sile et le Piave, nos troupes, après avoir atteint par une manœuvre parfaite et un élan irrésistible la rive droite de la nouvelle Piave et chassé de nouveau l'adversaire au delà du fleuve, se renforcent sur le terrain reconquis qui présente à chaque pas les traces d'une lutte épique et montre que les pertes ennemies ont été supérieures à toute prévision.

La conduite de toutes les troupes a été magnifique.

Sur le plateau d'Asiago un détachement français a exécuté une brillante irruption dans les lignes ennemies de Zeco, anéantissant la garnison après un vif combat et capturant 2 officiers 64 hommes et 2 mitrailleuses.

Entre le val Frenzela et la Brenta, l'adversaire a tenté trois fois l'attaque de nos positions du Cornone ; mais il a été repoussé en subissant des pertes sanglantes.

Rues de la Marne et de la Piave

Il serait question de donner le nom de la Marne et de la Piave à deux rues adjacentes au palais Farnèse, à Rome.

Chronique locale

Le prix de la viande

Profiterons-nous bientôt d'une diminution du prix de la viande ?

Le *Journal Officiel* publie un arrêté du ministre de l'agriculture et du ravitaillement qui abaisse de nouveau le prix limité de vente de la viande de bœuf et de veau.

Les prix qui avaient été fixés antérieurement en kilogramme de viande net à 4 fr. 80 pour le bœuf et à 5 francs pour le veau, seront abaissés à partir du 9 juillet à 4 fr. 30 pour le bœuf et à 4 francs pour le veau.

Ces prix s'entendent pour la viande de première qualité, les prix des autres qualités seront évidemment inférieurs et seront fixés par les commissions d'arbitrage qui ont été instituées sur les principaux marchés.

La baisse réalisée atteint environ 15 0/0 et on laisse prévoir qu'elle sera accentuée par des mesures qui vont être prises à la date du 15 juillet.

Tout cela est bien : sur le papier ça fait beaucoup d'effet ; on est content d'apprendre une aussi bonne nouvelle.

Les bouchers ne sont peut-être pas encore au courant des mesures édictées par le ministre du ravitaillement : il faut donc accepter cette excuse.

Mais ne paraîtrait-il pas nécessaire de les leur faire connaître par un simple

arrêté municipal ? Si, comme l'annoncent les journaux, le décret ministériel est appliqué à Paris et dans de nombreuses villes, il faudrait bien que puisque Cahors est en France il fut appliqué également avant peu ici, n'est-ce pas ?

Une belle citation

Voici la superbe citation qui motive la nomination de notre vaillant compatriote M. Delmas Georges, capitaine au 116^e d'infanterie dans l'ordre de la Légion d'honneur, au grade d'officier :

Officier d'une audace et d'une bravoure magnifiques, véritable entraîneur d'hommes. A porté sa compagnie à l'attaque à quatre reprises différentes, s'emparant de positions très fortement tenues, capturant 80 prisonniers, 6 mitrailleuses, et repoussant ensuite 3 contre-attaques. A participé, quelques jours après, comme volontaire, à une nouvelle attaque dans laquelle il fit 50 prisonniers et captura 3 mitrailleuses. — 6 blessures, 5 citations ».

La présente nomination comporte l'attribution de la croix de guerre avec palme.

Nous renouvelons au brave capitaine nos bien sincères félicitations.

Citations à l'ordre de l'armée

Nous relevons à l'*Officiel* la citation suivante à l'ordre de l'armée :

« Bauche Maurice, soldat à la 3^e compagnie de mitrailleuses du 7^e rég. d'infanterie : le..., a exécuté à maintes reprises, dans un village en partie occupé par l'ennemi, des reconnaissances périlleuses, et s'est multiplié avec un superbe courage pour assurer, sous des feux violents de mitrailleuses, des liaisons très difficiles et d'une extrême importance. »

Nos félicitations au brave soldat

Citation à l'ordre du jour

Notre compatriote, M. l'abbé Henri Méjezaz, originaire de Fontaines-Labastide, professeur avant la guerre au Petit-Séminaire de Gourdon, sergent-fourrier au 4^e d'infanterie, vient d'être cité pour la troisième fois à l'ordre du jour, en ces termes particulièrement élogieux :

« Sous-officier modèle de devoir et d'abnégation ; a assuré la liaison entre le bataillon et le commandant de compagnie sous un tir précis de mitrailleuses ennemies, au cours de l'attaque du 18 avril 1918, dans la Somme. »

Le 29 mai le vaillant fourrier a été blessé pour la 4^e fois.

Avec nos félicitations, nous lui adressons nos vœux de prompt guérison.

Citation à l'ordre du régiment

Nous relevons la citation suivante à l'ordre du jour dont a été l'objet notre jeune compatriote Albert Georges :

« Albert Georges, médecin-auxiliaire au 1^{er} bataillon du 156^e rég. d'infanterie. Médecin-auxiliaire très courageux et très dévoué. A assuré, dans les conditions les plus pénibles et les plus périlleuses, la relève des blessés sur le champ de bataille au cours des journées du 26 mai au 4 juin 1918. »

Nos meilleures félicitations à notre vaillant compatriote, décoré de la croix de guerre, fils de M. Albert, négociant à Cahors.

Promotion

M. Magnard, adjudant au 7^e d'infanterie, est promu sous-lieutenant et maintenu au corps.

Mutation

M. Roch, chef de bataillon au 7^e d'infanterie, passe au 143^e d'infanterie.

Intoxiqué par les gaz

Notre compatriote Marcel Castagné, soldat au 4^e d'infanterie, compositeur à l'imprimerie du *Journal du Lot*, a été victime des gaz asphyxiants.

C'est la sixième fois que cet excellent sol-

dat est blessé. Avec tous ses camarades de l'atelier, nous lui adressons nos vœux de prompt rétablissement.

Interné en Suisse

Parmi les prisonniers d'Allemagne, qui sont internés en Suisse, nous relevons le nom du sous-lieutenant Le Floe du 7^e d'infanterie; Paris, sodat au 7^e d'infanterie.

Retrouvés

Parmi les militaires qui portés comme disparus sont retrouvés, nous relevons les noms suivants :

Lafage Pierre, du 134^e d'infanterie, originaire de Lebreil (Lot); Millot Raymond, du 7^e d'infanterie, originaire de Courcelles (Nièvre).

Assistance publique

Notre compatriote M. Cougoule, de Figeac, sous-inspecteur de l'Assistance publique dans le Cantal, est nommé inspecteur dans le Var. Félicitations.

Ligue des Droits de l'Homme

Les membres de la section de Cahors sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu lundi 8 juillet, à 8 h 1/2, dans une salle de la Mairie.

Le secrétaire, Léon MARMIESSE.

Probité

Le jeune Aubrit Fernand, âgé de 14 ans, élève de l'école publique de la Rue Président Wilson, a trouvé sur la voie publique un portefeuille contenant une somme d'argent qu'il tient à la disposition de la personne qui l'a perdu. Félicitations.

Vente d'un fonds de commerce

1^{re} insertion

Suivant acte reçu par M^e LESCALE notaire à Cahors, le 5 juillet 1918, Madame Marie NIEDERLENDER, veuve Marcel VÉDRENNES, mar-

chande épicière, demeurant à Cahors rue du Lycée n° 2, agissant tant pour elle que pour sa fille mineure Simonne VÉDRENNES, dite en famille Andrée, a vendu à M. Paul ROUS, négociant, demeurant à Aurillac, le fonds de commerce d'épicerie qu'elle fait valoir à Cahors rue du Lycée n° 2 portant pour enseigne « Ancienne maison « Gambetta Jeune Vve Védrennes « successeur. »

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude du notaire soussigné.

Pour 1^{re} insertion :
L. LESCALE.

VINS DE CHAMPAGNE

Représentants sérieux demandés. Ecrire « Les Grands Centraux », Toulouse.

G. de LUS, 59, Avenue Félix-Faure à Lyon, achète les ETAUX, même en mauvais état.

Etude de M^e ALIX GLANNE, Avoué à LECTOURE (Gers)
Rue Nationale.

A VENDRE aux ENCHÈRES PUBLIQUES

Par suite de Bénéfice d'Inventaire et sur Surenchère

En l'Etude et par le Ministère de M^e MAZURE,
Notaire à LUZECH (Lot)

Le Dimanche vingt-huit Juillet mil neuf cent dix-huit
à 15 heures

LES IMMEUBLES CI-APRÈS DÉSIGNÉS

situés dans la commune d'Albas, canton de Luzech,
arrondissement de Cahors (Lot).

Il sera procédé le Dimanche vingt-huit juillet mil neuf cent dix-huit, à quinze heures, à Luzech (Lot), en l'étude de M^e MAZURE, Notaire à cette résidence par le ministère dudit Notaire commis à cet effet.

Aux requête, poursuites et diligences de Monsieur Cyprien RESSÉGUIER, propriétaire, domicilié à Mélet, commune de Sauzet (Lot), surenchérisseur ayant M^e ALIX GLANNE pour avoué constitué près le tribunal civil de Lectoure ;

En présence, ou eux dûment appelés, de l'adjudicataire surenchéri et de la poursuivante ci-après nommés, qualifiés et domiciliés ;

A la vente par adjudication aux enchères publiques sur surenchère, des immeubles dont la désignation suit, dépendant de la succession bénéficiaire de feu Monsieur Charles-Antoine PÉLISSIE, en son vivant Commis-Greffier du Tribunal civil de Lectoure, domicilié à Lectoure.

DÉSIGNATION

des immeubles à vendre

TELLE QU'ELLE EST INSÉRÉE AU
CAHIER DES CHARGES CI-APRÈS
ÉNONCÉ :

LOT UNIQUE :

Un enclos sis à Garrigou, commune d'Albas, comprenant maison d'habitation, chai en ruines, grange et hangar également en ruines, petit bâtiment servant de bergerie, cours, jardins, terre et friche sur laquelle se trouve un puits à eau, le tout appartenant, paraissant porté au plan cadastral de la commune d'Albas, sous les numéros 1468, 1469, 1470, 1472, 1479, 1480 partie, 1481 partie, 1482 et 1483, section C, pour une étendue superficielle de un hectare cinquante-trois ares quatre-vingts centiares joignant trois chemins et Monsieur Barriéty.

Lesdits immeubles dépendent, comme il est dit plus haut, de la succession de Monsieur Charles-Antoine Péliissie, sus-nommé, acceptée sous bénéfice d'inventaire seulement par Madame Marie-Ida Péliissie, sa sœur, sans profession, épouse autorisée de Monsieur Pierre-Valmy Boé, receveur-buraliste, avec lequel elle est

domiciliée au Temple-sur-Lot (Lot-et-Garonne).

La mise en adjudication en a été poursuivie conformément aux articles 806 du Code civil et 987 et suivants du Code de procédure civile par ladite dame Boé en sa qualité d'héritière sous bénéfice d'inventaire de son défunt frère, avec l'assistance et l'autorisation de son mari. Elle a été autorisée et renvoyée devant M^e MAZURE, notaire sus-nommé, en son étude, sur requête des époux Boé, ès-qualités, par le tribunal civil de Lectoure, par jugement en date du vingt et un décembre dernier, enregistré et expédié.

Le cahier des charges contenant les clauses et conditions de cette mise en adjudication a été dressé par M^e Mazure, notaire, et déposé en ses minutes, le cinq février dernier. Il a été complété par un dire additionnel, en date du douze mars suivant. Toute personne peut en prendre communication.

Après accomplissement des formalités légales, il fut procédé à la mise en adjudication, le dix-sept mars dernier, en l'étude et par le ministère de M^e Mazure, et les immeubles sus-désignés, composant le premier lot, furent adjugés moyennant le prix de mille deux cent vingt francs, outre les charges, à Monsieur Barthélemy-Hector Barriéty, propriétaire domicilié à Albas.

Mais suivant acte dressé au greffe du Tribunal civil de Lectoure, en date du vingt-sept mai dernier, M. Rességuier sus-nommé, par mandataire régulier assisté de M^e Glanne, avoué, déclara surenchérir du sixième selon la loi le prix de l'adjudication précitée et le porter à la somme de mille quatre cent vingt-cinq francs outre les charges.

Cette surenchère, régulièrement dénoncée, a été validée par jugement du Tribunal civil de Lectoure, en date du vingt-huit juin dernier, rendu contradictoirement entre Monsieur Rességuier d'une part, ayant M^e Glanne pour avoué, M. Barriéty, d'autre part, ayant M^e Charles Cier, suppléé par M^e Fontagnère pour avoué, et les époux Boé, ès-qualités, encore d'autre part, ayant M^e Glanne pour avoué.

Par ce jugement la remise en adjudication sur surenchère a été renvoyée devant M^e Mazure en son étude.

Ce jugement, statuant sur un incident, a été signifié aux avoués des parties par acte du palais de Crouzeilles, huissier-audiencier à Lectoure, en date de ce jour.

Il est déclaré que la suspension du délai de surenchère a été levée conformément au décret du dix-sept juin mil neuf cent seize, par ordonnance devenue définitive rendue par M. le Président du Tribunal civil de Lectoure, le dix mai dernier.

Les susdits immeubles seront mis en vente et adjugés définitivement au plus offrant et dernier enchérisseur, en un seul lot, sur la mise à prix de mille quatre cent vingt-cinq francs, ci 1.425 fr. outre les charges et aux conditions énoncées dans le cahier des charges et le dire additionnel sus-relatés.

Il est indiqué à cet égard que les frais en diminution et en sus afférents à l'adjudication surenchère acquittés par M. Barriéty devront être remboursés à celui-ci par l'adjudicataire sur surenchère, lequel devra payer également en sus de son prix la partie afférente audit lot des frais de levée de la suspension du délai de surenchère, ceux de surenchère et tous ceux postérieurs, le tout ainsi qu'il est stipulé au cahier des charges et au dire additionnel sus-relatés.

Pour prendre communication du cahier des charges, s'adresser à M^e Mazure, notaire, en son étude à Luzech (Lot), ou à M^e Glanne, avoué, en son étude à Lectoure (Gers), et pour tous renseignements s'adresser aux mêmes ou encore à M^e Cier, avoué à Lectoure.

Dressé le présent extrait pour placard par l'avoué poursuivant soussigné, à Lectoure, en son étude, le six juillet mil neuf cent dix-huit.

A. GLANNE,
Avoué.

Enregistré à Lectoure, le six juillet mil neuf cent dix-huit, folio 9, case 1. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

AUTEFAGE,
Receveur.

NOS DÉPÊCHES

COMMUNIQUÉ DU 7 JUILLET (22 h.)

Paris, 7 juillet, 23 h.

Aucun événement important à signaler au cours de la journée.

Communiqué américain

Nous avons exécuté un raid heureux dans les Vosges, tuant et blessant un certain nombre d'ennemis et faisant quelques prisonniers.

La journée s'est passée sans incident sur les autres points occupés par nos troupes.

Communiqué anglais

Ce matin, de bonne heure, l'ennemi a tenté un raid dans le voisinage de Lore et a été repoussé.

Rien de particulièrement intéressant à signaler en dehors de l'activité de l'artillerie ennemie et des mortiers de tranchées dans le secteur de Béthune.

Nos ballons et nos appareils d'observation ont exécuté, le 6 juillet, un travail très intéressant.

Les combats aériens ont été peu nombreux ; trois avions allemands ont été détruits et un quatrième est tombé désemparé.

Un de nos appareils n'est pas rentré.

Au cours des dernières vingt-quatre heures, dix-sept tonnes de bombes ont été jetées sur des objectifs variés.

Paris, 12 h. 10.

Un socialiste clairvoyant

De Rome : Le journal socialiste *Avanti*, hier encore anti-interventionniste, fait entendre des cris d'indignation contre les agissements allemands dans la Russie, l'Ukraine et la Finlande.

L'article est signé par le socialiste finlandais Sirola qui déclare les socialistes allemands capables de toutes les infamies.

Les Alliés au nord de la Russie

De Copenhague : Les populations mourmanes rompent avec la Russie et déclarent se joindre à l'Entente. Le ravitaillement leur est assuré par les Etats-Unis et les premiers paquebots sont à destination.

Vladivostok contre les traîtres

De New-York : 2.500 Dalmates, anciens prisonniers de guerre russes, maintenant réunis sous les drapeaux italiens, sont entrés dans Vladivostok où leur présence éveille un grand enthousiasme. Toutes les maisons sont pavoisées.

Les Boches en Finlande

De Stockholm : On annonce un nouveau débarquement des troupes allemandes à Kyrö, en Finlande et la concentration de 12.000 Allemands à Kemi.

Ces mouvements font présager une campagne Finno-allemande dans le nord de la Russie.

Les insinuations perfides

De Genève : La presse allemande, selon un mot d'ordre, attribue l'assassinat du comte Mirbach à un complot fomenté par l'Entente.

S'en va-t-il ?

De Berne : Le journal boche *Munchener Augsburger Abendzeitung* annonce comme officielle la démission de von Kuhlmann.

Les Allemands en Russie

De Lausanne : La *Gazette de Francfort*, signalant la situation économique lamentable dans Bakou et les autres villes Russes, présente comme nécessaire une intervention armée allemande immédiate.

Paris, 13 h. 35.

Jusqu'à la Victoire

dit le général Pershing

M. Clemenceau a reçu le télégramme suivant du général Pershing : « Permettez-moi de vous dire combien je suis touché de votre télégramme si cordial que je porterai à la connaissance des troupes. Tous les officiers et soldats ayant participé à la cérémonie du 4 juillet à Paris, garderont un souvenir inoubliable de l'enthousiasme accueilli reçu. Fiers de la confiance de la France, ils auront davantage à cœur de faire tout leur devoir jusqu'à la victoire commune. »

A Moscou

L'assassinat de Mirbach

De Stockholm : Des mesures de police rigoureuses sont prises à Moscou. L'ambassade d'Allemagne est entourée par des détachements militaires ainsi que les maisons habitées par des Allemands. Un contrôle sévère des voyageurs partant et arrivant est organisé. On procède à des perquisitions innombrables.

On aurait découvert la trace des meurtriers.

COMMUNIQUÉ DU 8 JUILLET (15 h.)

Quelques progrès des Anglais

Nuit marquée par quelques actions d'artillerie entre la forêt de Villers-Cotterets et la Marne, sans action d'infanterie.

Communiqué anglais

La nuit dernière, les troupes australiennes ont légèrement avancé leurs lignes sur un front de trois mille yards de part et d'autre de la Somme, capturant plusieurs prisonniers.

Au sud du canal de La Bassée, un raid heureux, entrepris par des troupes écossaises, nous a valu quelques prisonniers.

A l'est d'Hazebrouck, des troupes australiennes ont également pénétré

dans les tranchées ennemies et ont ramené quelques Allemands.

A la suite de nos opérations, l'artillerie ennemie s'est montrée active sur les 2 rives de la Somme ainsi qu'à l'ouest de Beaumont-Hamel et aux environs de Béthune.

Les Boches voudraient intervenir militairement en Russie. Ils ne font guère que cela depuis la paix de Brest-Litovsk, mais les Alliés interviennent sur la côte mourmane et en Sibérie et Berlin comprend le danger. Il faut même noter que dans les ports de la côte mourmane ce sont des paquebots américains qui viennent d'arriver. C'est donc que l'intervention est acceptée par le Président Wilson.

Attendons-nous à d'autres nouvelles.

Pour les Réfugiés DEMANDES D'EMPLOIS

Afin de faciliter le placement des réfugiés, nous offrons d'insérer gratuitement les demandes, lorsqu'elles nous seront adressées par des réfugiés **SANSEMPLOI**.

Réfugiés demandant un emploi :

Un ménage sans enfant ; mari sachant conduire chevaux, femme connaissant ménage, demande occupation.

S'adresser : Leman, Caserne Canrobert, chambre 35.

Le jeune Emile BERQUÉ, 14 ans, de Lille (Nord), demande occupation. S'adresser rue Montaudié n° 3 (Cabessut).

Jeune réfugié de 16 ans demande un emploi quelconque. — S'adresser à M. MATTON Albert, Hôtel de l'Université.

BIBLIOGRAPHIE

Les Annales

L'importante lettre que M. André Tardieu, Haut-Commissaire de la France aux Etats-Unis, adresse cette semaine aux *Annales*, doit être lue de tous les Français. C'est un résumé saisissant de ce que nous a donné et nous donnera l'Amérique. Ce même numéro, consacré en grande partie aux Américains, contient des articles de Maurice Barrès, le flot libérateur ; de Rosny aîné (*les richesses du Nouveau Monde*) ; les souvenirs du maréchal Joffre sur l'armée américaine, etc...

Parlout, 30 centimes ; abonnements, 14 francs. 51, rue Saint-Georges, Paris.

PHARMACIE de la CROIX-ROUGE

BOULEVARD GAMBETTA

En face le Théâtre, CAHORS

Lait condensé sucré Gallia.
Lait condensé sucré Nestlé.
Chocolat de Guyenne pur cacao et sucre.

Cacao soluble pour déjeuners.
Farines alimentaires : Crèmes d'avoine, de lentilles, d'orge, de gruau, etc.

Phosphode Garnal

la plus active et la plus agréable des préparations iodotanniques phosphatées

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.